

# Xtrackers

Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B-119.899  
(la « **Société** »)

---

## Avis important aux Actionnaires de

**Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF**  
**1C (ISIN : LU0292109856)**  
(le « **Compartiment** »)

---

Luxembourg, le 31 octobre 2024

Cher Actionnaire,

Par la présente, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») informe les actionnaires du Compartiment (les « **Actionnaires** ») qu'il a décidé de procéder à certaines modifications sur le Compartiment, telles que plus amplement décrites ci-dessous (collectivement dénommées les « **Modifications** »). Les Modifications entreront en vigueur à compter du 4 décembre 2024 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

### **A) APERÇU DES MODIFICATIONS**

#### ***1) Modification de l'Indice de référence et de l'Administrateur de l'Indice***

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'objectif d'investissement du Compartiment tel que décrit ci-après :

L'Objectif d'investissement actuel du Compartiment est de refléter la performance de l'indice FTSE CHINA 50 Index (l'« **Indice de référence actuel** »), conçu pour refléter la performance des actions de 50 sociétés de Chine continentale cotées à la Bourse de Hong Kong, qui sont donc accessibles aux investisseurs internationaux.

L'Indice de référence actuel est administré par FTSE International Limited (l'« **Administrateur de l'Indice actuel** »).

À compter de la Date d'entrée en vigueur, l'Objectif d'investissement du Compartiment changera pour refléter la performance d'un Nouvel Indice de référence, MSCI China A Inclusion Index (le « **Nouvel Indice de référence** ») qui vise à refléter la performance des actions des entreprises chinoises de grande et moyenne capitalisation, négociées sur des bourses nationales, qui sont incluses dans l'indice MSCI Emerging Markets Index (l'« **Indice parent** »). Le Nouvel Indice de référence est conçu pour les investisseurs internationaux accédant au marché des actions A onshore à l'aide du cadre Stock Connect.

Le Nouvel Indice de référence est conçu pour répliquer l'inclusion partielle progressive des actions A dans l'Indice parent au fil du temps. Si des actions A d'une société sont ajoutées à l'Indice parent, les actions A nouvellement éligibles seront également ajoutées au Nouvel

Indice de référence, reflétant les actions A compatibles avec le Stock Connect et basées sur le taux de change du RMB offshore.

Le Nouvel Indice de Référence et l'Indice Parent sont administrés par MSCI Limited (l'« **Administrateur du Nouvel Indice** »).

La modification du Nouvel Indice de Référence est proposée dans le cadre de l'amélioration continue de la gamme de produits actuelle de la Société. Par conséquent, le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt des Actionnaires de restructurer le Compartiment pour refléter le Nouvel Indice de référence.

De plus amples informations sur le Nouvel Indice de référence, notamment son calcul, ses règles et sa méthodologie sont disponibles à l'adresse [www.msci.com](http://www.msci.com).

## **2) Modification de la dénomination du Compartiment**

À la suite des modifications apportées, le Conseil d'administration a décidé de modifier la dénomination du Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur et comme suit :

<b>Nom actuel du Compartiment</b>	<b>Nouveau nom du Compartiment</b>
Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF	Xtrackers MSCI China A UCITS ETF

## **3) Modification des frais du Compartiment**

Le Conseil d'Administration a décidé de modifier les frais du Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur, comme suit :

<b>Commissions fixes actuelles</b>	<b>Commission de Société de gestion actuelle</b>	<b>Commission globale actuelle</b>	<b>Nouvelles Commissions fixes</b>	<b>Nouvelle Commission de Société de gestion</b>	<b>Nouvelle Commission globale</b>
0,016667 % par mois (0,20 % par an)	Jusqu'à 0,40 % par an	Jusqu'à 0,60 % par an	Jusqu'à 0,016667 % par mois (0,20 % par an)	Jusqu'à 0,15 % par an	Jusqu'à 0,35 % par an

## **B) INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Les Actionnaires sont priés de noter que, bien que les frais de transaction et les droits soient censés être minimes, ils peuvent néanmoins survenir en raison des Modifications et seront pris en charge par le Compartiment.

Les Actionnaires qui souscrivent des Actions du/des Compartiment(s) sur le marché primaire et qui n'approuvent pas les Modifications ont le droit de faire racheter les Actions qu'ils détiennent dans le(s) Compartiment(s) conformément au Prospectus. Lesdits rachats seront exemptés de tous Frais de Rachat à compter de la date du présent avis jusqu'à 17 h 00 (heure de Luxembourg) le 2 décembre 2024. Il convient de noter que la Société n'applique aucun droit de rachat sur la vente d'Actions sur le marché secondaire. Les ordres de vente d'Actions effectués sur une place boursière peuvent être placés via un intermédiaire ou un courtier agréé. Les Actionnaires sont informés que les ordres sur le marché secondaire peuvent engendrer des coûts sur lesquels la Société n'a aucun contrôle et auxquels l'exemption de frais de rachat décrite ci-dessus ne s'applique pas.

Des exemplaires révisés du Prospectus et des documents d'information clé pour l'investisseur du Compartiment incluant les Modifications seront disponibles sur le site Internet de la Société ([www.Xtrackers.com](http://www.Xtrackers.com)) à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de cette date, et, une fois disponibles, pourront également être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société ou auprès des bureaux de ses représentants étrangers.

Les Actionnaires ayant des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis sont priés de demander conseil à leur courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant. Les Actionnaires sont également invités à consulter leurs propres conseillers professionnels concernant les conséquences fiscales spécifiques en vertu de la législation de leur pays de nationalité, de résidence, de domicile ou de constitution.

Des informations supplémentaires concernant les Modifications peuvent être obtenues auprès des personnes morales mentionnées à la rubrique *Contacts* ci-dessous, auprès des bureaux des représentants de la Société à l'étranger ou en envoyant un e-mail à l'adresse [Xtrackers@dws.com](mailto:Xtrackers@dws.com).

Xtrackers  
Le Conseil d'administration

### **Contacts**

Xtrackers  
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

DWS Investment S.A.  
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg